

« Certification complémentaire professionnelle franco-allemande (CCFA PRO¹)

Inhalt

1. Le contexte.....	2
2. Les principes.....	2
3. La structure du programme/référentiel/cahier des charges	3
4. Les attendus du programme/référentiel/cahier des charges	3
5. Axes de réflexion pour l'entretien individuel.....	3
6. Remarques relatives concernant la certification.....	4
7. Le programme/référentiel/cahier des charges	5
Module 1 (AFS 1) : Situations d'apprentissage professionnelles communes en adéquation avec le référentiel d'activités professionnelles / parcours de formation	5
Module 2 (AFS 2) : Situations d'apprentissage interculturelles communes en lien avec le métier et la formation dans un contexte professionnel franco-allemand	7
Module 3.1 (AFS 3.1) : Compétences de base en langues étrangères.....	9
Module 3.2 (AFS 3.2) : Compétences de niveau avancé en langues étrangères	10
Module 4 (AFS 4) : Réflexion sur l'acquisition de compétences dans le cadre de la certification complémentaire (CCFA PRO).....	12
Exemple d'une situation d'apprentissage	
8. Aides institutionnelles	
9. Documents de référence	

¹ PRO = professionnel(le)

1. Le contexte

Avec le traité sur « la coopération et l'intégration franco-allemandes », plus connu sous le nom de traité d'Aix-la-Chapelle, un accord bilatéral entre l'Allemagne et la France dans le prolongement de la tradition du traité de l'Élysée a été conclu. Dans ce cadre, le renforcement de la mise en œuvre de programmes de mobilité, en particulier pour les élèves de la voie professionnelle et les apprentis, est encouragée.

Dans ce contexte, un programme/référentiel/cahier des charges pour une certification complémentaire franco-allemande dans des établissements d'enseignement professionnel (CCFA PRO) a été élaboré dans le but de renforcer les compétences spécifiques liées au métier ainsi que les compétences techniques, interculturelles et linguistiques des élèves et apprentis, en mettant l'accent sur le pays voisin.

2. Les principes

Le CCFA PRO promeut la mobilité dans la formation professionnelle, laquelle contribue à l'amélioration de l'employabilité des jeunes Européennes et Européens, leur permettant ainsi de construire leur futur projet d'orientation.

Conçues selon une approche communicative et actionnelle et fondées sur le principe didactique de professionnalisation², ces situations augmentent l'attractivité de la formation professionnelle et soutiennent la stratégie de numérisation et d'internationalisation dans la formation professionnelle³. Le CCFA PRO donne aux apprenants une nouvelle perspective à dimension internationale par le réseautage virtuel et les mobilités physiques.

Le CCFA PRO peut être proposé dans des cursus de formation professionnelle en alternance et dans les cursus à temps plein des annexes « C et D » qui conduisent à l'obtention du diplôme professionnel du pays concerné.

Le principe didactique de professionnalisation dans le cadre de la certification complémentaire franco-allemande dans des établissements d'enseignement professionnel (CCFA PRO)

Des situations d'apprentissage dans une approche communicative et de mise en situation

Le réseautage binational: des activités virtuelles et des mobilités physiques

Des stages et des rencontres en France

Des compétences professionnelles, personnelles et linguistiques

² *Didaktische Jahresplanung. Pragmatische Handreichung für die Fachklassen des dualen Systems, hrsg. v. Ministerium für Schule und Bildung des Landes Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf 2021 (inkl. Einleger Förderung digitaler Schlüsselkompetenzen): Dokumentationsraster für Lernsituationen*

³ *Siehe „Zertifizierung von Berufskollegs für ihre Aktivitäten zur "Internationalen Zusammenarbeit in der europäischen Berufsbildung" (Erlass BASS 13-33 Nr. 11)*

3. La structure du programme/référentiel

Les lignes directrices constituent la base du programme. Celui-ci est décliné en compétences et structuré autour des objectifs à atteindre dans les situations professionnelles proposées. Les situations professionnelles décrivent des « situations problèmes » liées à des contraintes techniques, des questions sociales et individuelles significatives, dans lesquelles les élèves et apprentis doivent faire leurs preuves. Les objectifs décrivent les compétences à travailler en classe, pendant le stage et pendant le séjour à l'étranger et qui sont nécessaires pour satisfaire aux exigences attendues. Les objectifs numérotés sont attribués à différentes catégories de compétences. En outre, des exemples d'acquis issus des apprentissages et de productions finales ainsi que des informations supplémentaires sont fournis.

Les stages, le réseautage virtuel et les périodes de mobilité dans le pays partenaire font partie intégrante de la certification complémentaire. Dans des cas justifiés⁴, les activités numériques peuvent remplacer les activités physiques. La forme numérique, les formes hybrides ou à distance peuvent être utilisées à long terme et comme option complémentaire pour créer et intensifier le réseau binational (échange régulier, par exemple via visioconférence, services de messagerie, réseaux sociaux avec les partenaires étrangers).

4. Les attendus du programme/du référentiel

En vue de l'obtention de la certification, le programme/référentiel prévoit au moins 40 heures de cours en sus des échanges virtuels et/ou des mobilités dans le pays partenaire. Celui-ci comprend les modules (AFS) suivants :

AFS 1 : Situations d'apprentissage communes en adéquation avec le référentiel d'activités professionnelles / parcours de formation

AFS 2 : Acquisition de compétences interculturelles en lien avec le métier dans le cadre de la coopération franco-allemande

AFS 3.1 : Acquisition de compétences de base en langues

ou

AFS 3.2 : Acquisition de compétences de niveau avancé en langues

AFS 4 : Réflexion sur l'acquisition de compétences dans le cadre de la certification complémentaire (CCFA PRO)

Le renforcement de compétences en langues étrangères correspond aux objectifs de la formation et aux attendus. La communication en langue étrangère se fait principalement en français et en allemand.

5. Axes de réflexion concernant l'entretien individuel

L'entretien individuel s'entend comme une situation d'évaluation à part entière incluse dans le programme/référentiel (AFS 4). Il permet de prendre en compte à la fois l'expérience individuelle et le ressenti des élèves/apprentis pendant leur mobilité quant à l'acquisition de compétences

⁴ p.ex.: avertissement de voyage du ministère des Affaires étrangères

techniques, interculturelles et linguistiques. En outre, l'entretien aide les élèves/apprentis à se fixer de nouveaux objectifs dans le cadre de leur développement personnel.

L'entretien peut prendre appui sur des documents complémentaires : évaluations, productions, auto-évaluations telles que listées dans le « Cadre de qualité et guide pratique de mise en œuvre de périodes d'apprentissage et de stages à l'étranger dans les établissements d'enseignement professionnels ».

L'entretien peut se faire sous forme individuelle ou en petits groupes.

6. Remarques concernant la certification

En participant aux modules nécessaires pour l'obtention de la certification et en passant l'entretien individuel, l'élève/l'apprenti a acquis les compétences suivantes :

	compétences	Acquises ⁵
AFS 1	Le /la candidat(e) a acquis des compétences professionnelles à travers la réalisation d'un projet à caractère professionnel en coopération avec le partenaire. Réalisation/Production finale : _____ ⁶	
AFS 2	Le candidat a acquis des compétences interculturelles orientées sur l'Europe et liées au métier, dans le cadre d'une coopération franco-allemande.	
AFS 3.1	Le candidat a acquis des compétences de base en langue étrangère dans des situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique et dans des situations et actes de la vie professionnelle dans un environnement personnel et professionnel et les a mis en œuvre. Le niveau atteint du CECRL : _____ ⁷	
AFS 3.2	Le candidat a acquis des compétences de niveau avancé en langue étrangère dans des situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique et dans des situations et actes de la vie professionnelle et les a mis en œuvre de manière adaptée à la situation et au groupe cible. Le niveau atteint du CECRL : _____ ⁸	

L'entretien individuel

⁵ Pour obtenir la certification, les compétences requises doivent être acquises dans les quatre modules (AFS1 à 4).

⁶ Ici, l'équipe de professeurs, notamment de langues étrangères et de matières professionnelles, note la part individuelle apportée dans la réalisation de l'élève/l'apprenti (cf. exemples de productions professionnelles possibles dans le programme d'enseignement)

⁷ Ici, l'équipe de professeurs de langues étrangères note le niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues.

⁸ cf. annotation 7

AFS 4	Le candidat procède à une analyse réflexive quant à l'expérience vécue au regard de ses propres objectifs. Il évalue la pertinence de sa mobilité à l'étranger pour son avenir sur le plan personnel, social et professionnel.	
-------	--	--

L'évaluation est faite par les équipes franco-allemandes d'enseignants.

7. Le programme

<p>Module 1 (AFS 1) : Attendus issus de la situation d'apprentissage 1 en adéquation avec le référentiel d'activités professionnelles / parcours de formation</p> <p><i>Les enseignants développent et décrivent une ou plusieurs situations d'apprentissage communes liées au métier englobant toutes les étapes du processus de réalisation du projet.</i></p>			
<p>Le/la candidat(e) acquiert des compétences professionnelles et présente le résultat des acquis de la formation ou une production concrète réalisée en coopération avec le partenaire français/allemand.</p>			
<p>Les objectifs</p>			
<p>Les élèves/apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> travaillent sur une situation d'apprentissage dans le cadre d'un processus de réalisation complet (analyser, planifier, opérer des choix/décider, réaliser, contrôler et réfléchir à des améliorations possibles) documentent les étapes de la réalisation dans un livret de suivi numérique et présentent leur productions par voie numérique nomment et prennent en compte les enjeux de transition écologique, les enjeux économiques et sociaux dans les processus commerciaux et de travail communs. 			
<p>Classification des objectifs par catégories de compétences</p>			
compétences techniques		compétences personnelles	
savoirs	capacités	compétence sociale	autonomie
<p>Exemples de productions résultant des apprentissages</p>			
<p>En fonction des contenus de formation respectifs/concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> par ex., installation d'un airbag, confection de stores plissés sur mesure, planification et préparation d'un menu, concours de coiffure, documentation de processus commerciaux (par ex. dialogues de vente) Présentation visuelle des processus de travail (documentation de stage par des médias, par ex. rapports vidéo) Rapport de stage ou livret de suivi numérique (par exemple sous forme de blog) Autres résultats sous forme de présentations orales et / ou visuelles 			
<p>Remarques complémentaires</p>			

Confronter les élèves/apprentis à des tâches opérationnelles, professionnelles ou commerciales proches de celles que l'on peut réaliser dans la vie courante est, dans le cadre de la CCFA Pro, le point de départ de toute conception de situations d'apprentissage.

Celles-ci doivent reposer sur une progression cohérente et pragmatique.

Dans ce contexte, la coopération entre les lieux d'apprentissage et la coordination avec les partenaires français/allemands et éventuellement avec l'entreprise est primordiale pour garantir la réussite de la période de mobilité réelle ou virtuelle.

La situation d'apprentissage bilatérale peut faire partie du stage/ de la mobilité (PFMP) ou être mise en œuvre dans le cadre d'un projet à caractère professionnel franco-allemand réel ou virtuel.

Module 2 (AFS 2) : Attendus issus de la situation d'apprentissage 2

Des compétences professionnelles opérationnelles interculturelles, dans le contexte de coopérations franco-allemandes

Les candidats décrivent les caractéristiques essentielles du pays (de la région) sélectionné(e), les diplômes professionnels et les débouchés possibles. Ils se confrontent aux différences de culture d'entreprise de la France et en Allemagne et aux différences culturelles, adoptent une attitude réflexive quant à leurs propres comportements et à leurs représentations et en mesurent les effets possibles sur la communication interculturelle.

Les objectifs

Les élèves/apprentis

s'orientent dans l'environnement de leur école partenaire ou de leur entreprise partenaire en France ou en Allemagne. Ils identifient les caractéristiques régionales (p. ex : infrastructure, secteurs économiques, structure de la population, aspects politiques locaux, système éducatif) (ZF 1)

décrivent les caractéristiques de l'entreprise partenaire ou d'une entreprise française correspondant à leur domaine professionnel (ex: histoire, branche professionnelle, activités, forme organisationnelle, évolution de l'emploi, importance dans l'économie régionale et nationale) (ZF 2)

identifient et décrivent des professions françaises dans leur champ professionnel et les évaluent pour eux-mêmes dans le cadre de leur orientation professionnelle (ZF 3)

caractérisent le cadre juridique des activités professionnelles (p.ex: loi travail, cogestion, règles de fonctionnement de l'entreprise partenaire, réglementation en matière de prévention des accidents et de protection de la santé au travail), les évaluent et les comparent au cadre juridique de leur pays d'origine (ZF 4)

recherchent comment trouver des postes vacants sur le marché du travail du pays partenaire (p. ex: bourses d'emploi, réseaux sociaux, plateformes numériques), les décrivent et comparent les processus de candidature analogiques et numériques en France et en Allemagne (ZF 5)

utilisent les canaux de communication et les règles spécifiques au pays, appliquent les règles de politesse en fonction de la situation de communication et des destinataires et adoptent un comportement adapté au sein de l'entreprise ou à l'environnement scolaire (ZF 6)

décrivent les caractéristiques culturelles du pays partenaire (p.ex. concernant la famille, l'école, le travail, les habitudes alimentaires, l'équilibre vie professionnelle et vie privée, les loisirs). Ce faisant, ils mettent en perspective les particularités de leur propre culture et intègrent les spécificités culturelles de l'Allemagne et de la France dans une conception démocratique de l'Europe (ZF 7)

Classification des objectifs par catégories de compétences

compétences techniques		compétences personnelles	
savoirs	capacités	compétence sociale	autonomie
ZF 1 - ZF 7	ZF 2, ZF 3, ZF 5, ZF 6	ZF 3, ZF 4, ZF 6	ZF 3, ZF 4, ZF 5, ZF 7

Exemples de productions issues des situations d'apprentissage

- Portfolio numérique
- Visualisation de l'emplacement de l'entreprise partenaire, des points de repère locaux pertinents et d'autres informations importantes, p.ex. à l'aide d'une carte créée par l'élève (cartographie)

- Représentation de l'organisation interne de l'entreprise sélectionnée, p.ex. par une visualisation sous forme d'organigramme
- Tableau présentant les différences de cadre juridique (p. ex.: prévention des accidents, horaires de travail)
- Dossier de candidature, y compris le CV Europass
- Portfolio pour l'orientation professionnelle
- Dépliant personnalisé pour décrire le processus de candidature
- Autres résultats sous forme de présentations orales ou visuelles en accord avec l'enseignant

Remarques complémentaires

- Soutien par le biais d'ateliers, p. ex.: cours de préparation Pro Tandem, accompagnement linguistique par l'OFAJ (Télé-Tandem), cours de DELF, préparation aux certifications en langues étrangères proposées par la Conférence des ministres de l'éducation (KMK)
- Les contenus des modules peuvent être intégrés dans des situations d'apprentissage dans le cadre de la progression pédagogique annuelle dans les cours d'enseignement professionnel ou dans les enseignements transversaux ou individualisés.

Module 3.1 (AFS 3.1) : Attendus issus de la situation d'apprentissage 3.1

Acquisition de compétences de base en langue étrangère

Les élèves/apprentis acquièrent des compétences de base en langues étrangères dans un environnement personnel et professionnel et les mettent en œuvre en prenant en compte la situation et le destinataire.

Les objectifs

Les élèves/apprentis

établissent en toute autonomie des contacts avec d'autres personnes en langue étrangère dans des situations de la vie personnelle et professionnelle et utilisent des formules de politesse (accueil-prise de congé) en prenant en compte la situation de communication et le destinataire. Pour ce faire, ils utilisent différents moyens de communication numériques et analogiques (ZF 1)

comprennent des informations écrites et orales courantes ainsi que des informations audiovisuelles diffusées dans les espaces publics (p.ex. panneaux, affiches, annonces, messages simples, instructions) (ZF 2)

se présentent et présentent d'autres personnes dans un contexte personnel et professionnel (ZF 3)

donnent dans une langue simple des informations sur leur propre expérience professionnelle et leurs futurs projets professionnels (ZF 4)

comprennent des consignes, des explications et des commentaires relatifs au métier (ZF 5)

donnent des consignes de travail élémentaires et les expliquent (ZF 6)

demandent des informations pour comprendre le processus de travail (ZF 7)

expriment leurs propres besoins dans un contexte professionnel en utilisant des moyens linguistiques élémentaires, adaptés au destinataire et à la situation de communication (ZF 8)

Classification des objectifs par catégories de compétences

compétences techniques		compétences personnelles	
savoirs	capacités	compétence sociale	autonomie
ZF 2- ZF 8	ZF 2 – ZF 8	ZF 1, ZF 3, ZF 8	ZF 1, ZF 3, ZF 6, ZF 8

Exemples de productions issues des situations d'apprentissage

- Portfolio numérique
- Présentation de l'entreprise d'accueil
- Présentation personnelle (exposé, présentation visuelle)
- Glossaire du vocabulaire technique (p.ex. Wikis)

Remarques supplémentaires

- Soutien par le biais d'ateliers, p. ex.: cours de préparation Pro Tandem, accompagnement linguistique par l'OFAJ (Télé-Tandem), cours de DELF, préparation aux certifications en langues étrangères proposées par la Conférence des ministres de l'éducation (KMK)
- Ce module peut être complètement dispensé dans le cours de langue étrangère.

Module 3.2 (AFS 3.2) : Attendus issus de la situation d'apprentissage 3.2
Acquisition de compétences de niveau avancé en langue étrangère

Les candidats acquièrent des compétences en langues étrangères de niveau avancé dans des situations de la vie personnelle et professionnelle et les mettent en œuvre en les adaptant à la situation de communication et aux destinataires.

Les objectifs

Les élèves/apprentis

Etablissent en toute autonomie des contacts avec d'autres personnes dans la langue cible dans des situations de la vie personnelle et professionnelle, se présentent et présentent les autres. Pour ce faire, ils utilisent différents moyens de communication digitale et analogique (ZF 1)

présentent leur parcours scolaire (situation antérieure et actuelle) (p.ex: matières, stages, entreprises) (ZF 2)

s'informent sur la situation scolaire et la formation des jeunes/ adultes du pays partenaire dans leur domaine professionnel (ZF 3)

présentent différents métiers de leur domaine professionnel et les activités professionnelles associées) (ZF 4)

décrivent les conditions de travail dans leur domaine professionnel en France/Allemagne (p.ex: durée du travail, RTT, réduction du temps de travail, rémunération (SMIC), chômage, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle) (ZF 5)

articulent leurs projets avec les opportunités de développement professionnel (ZF 6)

échantent avec leurs partenaire sur ces contenus techniques spécifiques en lien avec des productions relatives au métier. Ils utilisent le vocabulaire spécialisé adéquat (ZF 7)

s'approprient les informations essentielles dans des offres d'emploi, les évaluent au regard de leurs propres centres d'intérêt et rédigent en toute autonomie un CV et une lettre de motivation en réponse à une offre d'emploi réelle (ZF 8)

se préparent à un entretien d'embauche ou simulent sous forme de jeu de rôle un premier entretien dans une agence à l'étranger (Pôle emploi/ Arbeitsamt) (ZF 9)

Classification des objectifs par catégories de compétences

compétences techniques		compétences personnelles	
savoirs	capacités	compétence sociale	autonomie
ZF 2 - ZF 5, ZF 7 - ZF 9	ZF 2 – ZF 9	ZF 1, ZF 7	ZF 1, ZF 6, ZF 8, ZF 9

Exemples de productions issues de situations d'apprentissage

- Dossier de candidature, y compris le CV Europass
- Présentation personnelles (exposé, présentation visuelle)
- Simulation d'un entretien d'embauche
- Échange par e-mail ou vidéo avec le partenaire
- Glossaire du vocabulaire technique

Remarques complémentaires

- Soutien par le biais d'ateliers, p. ex.: cours de préparation Pro Tandem, accompagnement linguistique par l'OFAJ (Télé-Tandem), cours de DELF, préparation aux certifications en langues étrangères proposées par la Conférence des ministres de l'éducation (KMK)
- Ce module peut être intégralement proposé en cours de langue étrangère.

Module 4 (AFS 4) : Attendus issus de la situation d'apprentissage 4

Réflexion sur les compétences acquises dans le cadre de la certification complémentaire (CCFA PRO)

Pour l'acquisition définitive de la certification après mise en œuvre des situations d'apprentissage 1-3 et de leurs attendus

Les élèves/apprentis reviennent sur leur expérience en termes d'apprentissage et l'analysent à partir de leurs propres objectifs et au regard de la pertinence de la période de mobilité dans le pays partenaire (stage, PFMP). Ils présentent leurs productions issues des situations d'apprentissage communes.

Les objectifs

Les élèves/apprentis

présentent leurs productions et analysent leurs progrès en lien avec la (les) situation (s) d'apprentissage spécifique (s) au métier et avec la période de mobilité (stage, PFMP) (ZF 1)

comparent les attendus de formation des lieux d'apprentissage ainsi que les conditions de travail et d'apprentissage en Allemagne et en France (ZF 2)

rendent compte de leurs rencontres à l'étranger, discutent des différentes façons possibles de se comporter et présentent les résultats des actions liées à la résolution de problèmes spécifiques au métier. Ils décrivent des caractéristiques culturelles de l'environnement français (ZF 3)

décrivent des situations de communication et des « situations problèmes » dans le contexte interculturel de la vie quotidienne et expliquent comment ils les ont gérées (ZF 4)

reviennent sur les compétences en langues étrangères acquises et appliquées dans des situations de la vie professionnelle et personnelle et se rendent compte de leurs progrès (ZF 5)

expliquent combien il est nécessaire de relever le défi de la mobilité professionnelle et de la flexibilité (ZF 6)

utilisent des exemples pour montrer les avantages d'une période de mobilité dans le pays partenaire pour leur développement personnel, par exemple en termes d'indépendance, de confiance en soi, d'acquisition de compétences organisationnelles, d'adaptabilité culturelle (ZF 7)

analysent les particularités françaises et allemandes (p. ex. élément culturel, actualité en France/Allemagne), les placent dans la compréhension d'une démocratie européenne et intègrent l'idée européenne dans leur projet professionnel (ZF 8)

Classification des objectifs par catégories de compétences

compétences techniques		compétences personnelles	
savoirs	capacités	compétence sociale	autonomie
ZF 1- ZF 5	ZF 2 – ZF 5, ZF 7, ZF 8	ZF 3, ZF 4, ZF 8	ZF 1, ZF 5 - ZF 7

Exemples de productions issues des situations d'apprentissage

- Contrat pédagogique
- Rapport de stage
- Portfolio numérique
- Documentation du stage par des médias (p.ex. rapport vidéo)
- Echanges professionnels (simulation d'un dialogue de vente, interview, feedback, etc.)

- Réalisation de tâches professionnelles simulées ou réelles (consignes de travail typiques pour un métier donné)
- Démarche de projet (planification, mise en œuvre et documentation)

Remarques complémentaires

L'entretien individuel peut être conduit à l'aide d'un questionnaire distribué à l'avance. Une démarche réflexive et d'auto-évaluation des élèves/apprentis est obligatoire.